

Question écrite du 29 novembre 2023 de Mmes et MM. Roger Gaberell, Luc Zimmermann, Aurélien Borgeaud, Jean-Luc von Arx, Fabienne Beaud, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Yves Herren, Kevin Schmid, Christo Ivanov et Corinne Bonnet-Mérier: «Evaluation de la gestion de l'infrastructure hôtelière».

La Ville de Genève est propriétaire de deux joyaux de l'infrastructure hôtelière locale: le restaurant du parc des Eaux-Vives, qui jouit d'une situation incomparable, et l'Hôtel Métropole, le seul cinq étoiles de la rive gauche.

Depuis plusieurs années déjà, des opérations autour de ces deux établissements font la une des journaux et sont critiquées par le public et les spécialistes, qu'il s'agisse du choix de la société exploitante, de la gestion du personnel ou encore du récent rejet d'un nouveau chef.

La principale source d'irritation: comme ces deux structures sont en mains publiques, on attend une certaine transparence quant aux décisions les concernant, ce qui n'est évidemment pas possible pour des raisons de confidentialité commerciale.

Nous nous limitons donc aux questions dont les réponses ne sont pas soumises à cette restriction.

Le Conseil administratif, en tant que représentant du propriétaire:

- peut-il chiffrer les revenus réels des deux établissements pour la Ville (fermages et autres revenus après déduction des frais administratifs, etc.)?
- Est-il satisfait de la rentabilité des deux établissements?
- Peut-il rendre disponibles les contrats qu'il a passés avec la société de gestion Independent Hospitality Associates (IHA)?
- Est-il satisfait des services fournis par ladite société?
- Pense-t-il qu'il soit pertinent de se séparer un jour de l'un ou des deux établissements et, si oui, quelles en seraient les motivations et les conditions?